

[Retour à la page d'accueil](#)**Publications****Présence des arts et des lettres dans l'éducation****Mémoire présenté par le Conseil des arts et des lettres du Québec à la Commission des États généraux sur l'éducation, le 24 août 1995****Faits saillants****Texte intégral**[Le Conseil des arts et des lettres du Québec](#)[Préambule](#)[La culture est un tuteur](#)[L'école de l'art](#)[On enseigne ce qu'on aime](#)[La présence réelle de l'artiste](#)[L'autoroute culturelle](#)[Une arme contre le décrochage!](#)[Des arts et des lettres partout](#)[Recommandations](#)**Faits saillants**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec présentait le 1er septembre 1995 son mémoire devant la Commission des États généraux sur l'éducation. Par la voix de son président intérimaire, l'écrivain, dramaturge et historien Jean-Claude Germain, le Conseil a rappelé l'importance de sensibiliser les jeunes aux arts et aux lettres dès les premières années du primaire et le rôle que peut jouer le système scolaire dans ce processus qui devrait être continu. Dans sa présentation, M. Germain a insisté sur la valeur de la présence de l'artiste praticien dans les écoles pour enrichir et dynamiser l'enseignement. Il a aussi recommandé de donner accès aux élèves à un plus grand nombre de spectacles professionnels et de manifestations culturelles dans le but de former dès aujourd'hui le public de demain.

«Une culture sans écho est condamnée à parler dans le vide», a déclaré M. Germain, en soulignant que l'école doit faire écho à la culture. «L'activité québécoise dans toutes les disciplines artistiques est suffisamment riche et intense pour que chacun y trouve une source d'intérêt et d'épanouissement personnel». Selon M. Germain, le système d'éducation devrait reconnaître la primauté des arts et des lettres dans la formation générale des élèves et encourager le développement de leur enseignement au même titre que celui d'autres matières. Il devrait favoriser la participation aux manifestations culturelles et donner une plus grande place aux oeuvres des créateurs québécois dans les programmes d'enseignement, les rayons des bibliothèques et les centres de documentation audiovisuelle.

«La présence physique des artistes au sein des écoles est souhaitable, car dans le contexte particulier du Québec, le dynamisme artistique repose moins sur l'histoire culturelle que sur la vitalité des créateurs contemporains. L'artiste praticien pourrait jouer un rôle complémentaire à celui du professeur pour maximiser l'enseignement des arts, encourager l'élève à développer sa créativité et l'exposer à la réalité concrète de la démarche artistique», a affirmé le Président.

Le Conseil recommande que le système d'éducation valorise l'enseignement de tous les arts et encourage la participation à des activités culturelles en tenant, par exemple, chaque année une semaine des arts et des lettres au cours de laquelle tout élève pourrait assister à un spectacle de théâtre, de musique, de danse ou de cirque, écouter une lecture de poésie, voir une exposition et rencontrer des artistes. Enfin, le Conseil soutient que l'initiation et la sensibilisation aux arts et aux lettres devrait s'étendre au personnel enseignant.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec est une société d'État consacrée au développement et à la diffusion des arts. Le Conseil a pour mandat principal de soutenir, dans toutes les régions du

Québec, la création, la production et la diffusion d'oeuvres artistiques. Par le biais de ses programmes de bourses et de subventions, il apporte un soutien financier aux artistes professionnels et aux organismes artistiques sans but lucratif.



Texte intégral

Mémoire présenté par le Conseil des arts et des lettres du Québec à la Commission des États généraux sur l'éducation le 24 août 1995

Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a été institué en 1992 par une législation adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec. Cette société d'État, dont le mandat est national, a son siège social à Québec et des bureaux à Montréal. Elle est dirigée par un conseil d'administration de treize personnes dont un président-directeur général. Le Conseil est responsable devant la ministre de la Culture et des Communications.

Le Conseil administre, entre autres, des programmes de bourses et de subventions destinés aux artistes professionnels et aux organismes artistiques oeuvrant dans les secteurs suivants: arts visuels, métiers d'art, littérature, arts de la scène, arts multidisciplinaires et multimédias, arts médiatiques et recherche architecturale.

En plus de gérer ces programmes, le Conseil joue un rôle pro-actif en proposant aux artistes et aux organismes, outre des ressources financières, une aide susceptible de favoriser leur épanouissement et de stimuler davantage le développement culturel. En un mot, il s'applique à être un véritable partenaire pour les artistes et l'ensemble du milieu culturel, afin de soutenir vigoureusement la création, la production et la diffusion d'oeuvres artistiques. De plus, il s'assure que son action est équitable pour toutes les régions du Québec.

Préambule

La musique adoucit les moeurs, la danse les assouplit, le théâtre les questionne, la sculpture les ennoblit et l'architecture les immortalise. Leur somme détermine la richesse d'une culture.

Précisons d'emblée que le Conseil des arts et des lettres du Québec n'a pas la prétention d'être la voix des arts et des lettres mais l'écho de leur vitalité, de leur maturité et de leur primauté au Québec.

Notre intention n'est pas de faire la leçon au monde de l'éducation. À chacun sa fonction. C'est à la portée de tous les publics de se rendre compte qu'un spectacle a des ratés. Identifier pourquoi et trouver des solutions pour y remédier exige une expertise et une connaissance du métier que seuls les artisans de la scène possèdent. Ce qui est vrai pour le théâtre vaut également pour l'éducation.

Notre intention en témoignant devant cette commission est de rappeler à l'École sa fonction et l'engager à être ce qu'elle doit être: un écho.

Une culture sans écho est condamnée à parler dans le vide, à se parler toute seule, à monologuer, à perdre la raison, le fil et, ce qui ne pardonne pas, le sens commun.

Fort heureusement, la culture québécoise n'en est pas là. Toutefois, il lui manque son premier écho, son harmonique de base: l'École.

La culture est un tuteur

La langue et la culture témoignent de l'existence d'une collectivité. D'abord pour ses membres et ensuite pour les autres. Que la langue ou la culture disparaissent, les racines de la collectivité ne trouveront plus la terre qui les nourrit et le tuteur qui les guide vers l'épanouissement.

Dans un premier temps, les habitants d'un territoire donné composent avec son climat et ses accidents géographiques. Ils développent les outils nécessaires à leur survie. Nous avons poussé dans le froid comme le perce-neige. Nous sommes devenus Québécois et l'hiver nous a contraints à nous inventer une manière de vivre. Ces us et coutumes sont la matière première de notre culture qui se charge de les traduire en les racontant, en les écrivant, en les dessinant, en les harmonisant, en les chantant et en les dansant. Si la langue française est l'assise de notre existence, la culture particulière qui l'anime au Québec l'est tout autant. Elle est ce que nous sommes et nous sommes ce qu'elle est.

L'individu commence à s'adapter à la manière de vivre des siens à la maison et aux alentours. Il compose déjà avec les réalités démographiques, socio-économiques et culturelles qui sont les composantes de sa culture.

En arrivant dans le milieu scolaire, il est déjà sa culture, il ne lui reste plus qu'à l'apprendre. L'École

est là pour l'aider à assumer cet engagement à se réaliser, d'abord et avant tout, en fonction de lui-même. L'École poursuit le développement de l'individu dans un encadrement plus large où il prend conscience que ses codes sont partagés par toute une société.

Lorsqu'il est exposé à des cultures étrangères l'individu élargit son esprit. Il se reconnaît dans les oeuvres québécoises et il se singularise face aux autres. Pour se définir, il doit être confronté à sa propre culture.

L'école de l'art

Au gré des époques et des choix qui les caractérisent, la présence de la culture vivante dans le milieu scolaire s'est faite avec plus ou moins de détermination. L'enseignement de la langue est incontournable. On l'admet facilement. On semble ignorer toutefois que sans une culture pour l'animer, elle ne peut que s'atrophier.

Le système d'enseignement s'est toujours fixé comme objectif de s'adapter à l'évolution de notre manière de vivre qui constitue la matière première de la culture. Sans cesse les manuels scolaires sont réécrits pour refléter une réalité qui se modifie au fil du temps. Les transformations démographiques et sociologiques, les changements technologiques, les bouleversements écologiques sont autant d'aspects de notre vie de tous les jours qui méritent un réajustement des outils didactiques et des programmes d'enseignement. C'est élémentaire.

Pour rejoindre l'individu, on doit lui tenir des propos incarnés dans sa réalité. L'individu cherche à comprendre le monde. Il s'intéresse aux sciences, il veut vivre en santé et s'adonne à la pratique des sports. Le questionnement pédagogique en tient compte et le système d'enseignement développe des programmes capables de lui fournir les outils nécessaires à ces aspirations.

Pourquoi n'en va-t-il pas de même pour la culture vivante?

Au Conseil des arts et des lettres du Québec, nous savons que l'artiste vaut autant que l'oeuvre. Nous ne comptabilisons pas les succès du passé, nous escomptons ceux de l'avenir. L'art vivant, par ses transformations mêmes, est le reflet privilégié de l'évolution de l'individu.

Notre patrimoine culturel a atteint la maturité et nécessite qu'on le fasse connaître. Le Conseil des arts et des lettres du Québec, de par sa nature même, ne peut que favoriser une confrontation permanente des élèves et des étudiants à la création contemporaine.

De tout temps, l'individu a exprimé ce qu'il savait, ce qu'il vivait et ce qu'il était par l'art et la culture. Cette valorisation est l'expression même de son identité. En l'ignorant, il perd l'expression du caractère particulier de son expérience et de son existence. Il n'a de choix que d'être assimilé par une autre culture.

Il est indéniable qu'un risque d'acculturation menace l'identité des Québécois. Pour permettre à chacun d'eux et à chacune d'elles de s'épanouir en beauté, croître pleinement et atteindre la maturité, le Québec ne peut compter que sur lui-même, c'est-à-dire sur sa culture.

On enseigne ce qu'on aime

L'enseignant est un des premiers guides du développement de l'individu. L'art mérite une place primordiale dans les programmes de formation continue des enseignants. La formation permanente se définit par l'acquisition, l'approfondissement ou le recyclage des connaissances. Lorsqu'on parle d'ateliers pédagogiques, de perfectionnement ou d'objectifs de promotion, l'art doit compter parmi les préoccupations essentielles.

L'enseignant est naturellement le promoteur et le défenseur de la sensibilisation de l'étudiant face aux arts et aux lettres. Il est beaucoup plus qu'un guide dans un musée. Il est un initiateur. Il va de soi qu'il ne peut transmettre un goût qu'il ne partage pas lui-même. La première sensibilisation aux arts et aux lettres demeure celle de l'enseignant.

La présence réelle de l'artiste

Si la sensibilisation aux arts et aux lettres est inconcevable sans la participation de l'enseignant, la présence réelle de l'artiste n'est pas moins essentielle pour créer une nouvelle dynamique à l'intérieur de l'école. L'enseignant et l'artiste sont appelés à jouer des rôles complémentaires.

En France, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, on a mobilisé la plupart des écoles de Paris et de la région parisienne, de Nîmes et de Montpellier, entre autres, autour du projet: «89... L'histoire en jeux». Ce projet associait des artistes de toutes les disciplines ainsi que des historiens à plus de 150 classes de niveaux primaire et secondaire, et dans 20 communes en Île de France pour la durée des années scolaires 87/88 et 88/89. On y a créé des oeuvres littéraires, musicales et visuelles. Le Centre Exposition-Parcours était installé au Couvent des Cordeliers, au coeur de Paris, et du 1er juin au 14 juillet 1988, on pouvait y voir et y entendre les résultats de la créativité de chacun. La qualité des oeuvres produites a incité les organisateurs à éditer la collection «Chemins de papier» qui contient 25 titres écrits par des jeunes. Enseignants, étudiants, artistes et promoteurs ont tous travaillé à l'expression d'une fierté nationale.

La Suède n'a pas attendu de fêter un anniversaire pour donner l'exemple. Le projet «Hanteras

Varsamt» qu'on peut traduire par «Fragile, manipuler avec soin» a atteint, il y a quelques années des dimensions hors du commun. Rêvant de faire du programme «artiste à l'école» une entreprise qui impliquait toute la collectivité, la Suède mettait toutes ses ressources culturelles en oeuvre pour aller dans cette direction. C'est la Québécoise Suzanne Dansereau qui a conçu et parrainé cette vaste entreprise. Le pays entier s'est engagé dans l'aventure avec le soutien technique et financier de la Télévision éducative suédoise.

Des artistes de toutes les disciplines ont encouragé les élèves à la création. Ici on dansait, on écrivait une pièce de théâtre, là on tournait un film. Le programme encourageait les échanges. Ainsi, les élèves d'une école pouvaient écrire un scénario pour un spectacle de marionnettes conçu dans un autre établissement scolaire. Le projet a atteint une telle envergure que d'autres pays, tels la Hongrie et la Tchécoslovaquie, ont participé à la chaîne. Pendant toute la durée de «Fragile, manipuler avec soin», le réseau de la Télévision éducative suédoise a diffusé un procès-verbal visuel des multiples productions.

Ces deux exemples nous prouvent qu'une mobilisation générale autour des arts et des lettres est possible. D'autant plus dans le contexte particulier du Québec où le dynamisme artistique repose moins sur l'histoire culturelle que sur la vitalité de ses créateurs contemporains.

L'autoroute culturelle

Dans le contexte économique actuel, nous sommes invités à la mondialisation des marchés et à la libre circulation des biens et personnes. Nul besoin d'un visa pour voyager sur l'autoroute de l'information, la «culture numérique» n'est pas un monopole. Grâce aux «normes universelles», nous pouvons être reliés au monde entier et l'inforoute n'est pas le domaine exclusif du télémarketing. Les textes, la musique et les images sont aussi du voyage.

Une telle exposition à une multitude d'oeuvres provenant de cultures différentes ne peut qu'enrichir l'individu.

Dans un monde où on parle de plus en plus d'industries culturelles, un nivellement et une normalisation des oeuvres sont recherchés pour répondre, soutient-on, aux habitudes des consommateurs.

On ne peut envisager l'École uniquement dans un contexte de consommation. Sa fonction première demeure d'être la mise à jour permanente d'un savoir et d'une culture collective. Tout comme on doit encourager la présence réelle de l'artiste dans le cadre scolaire on doit aussi s'assurer de sa présence dans tous les supports connus et à connaître, tant sur le plan de la production que des oeuvres.

Une arme contre le décrochage!

Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ne manquent ni de talent ni d'intelligence. Ils sont tout simplement mal à l'aise dans un système qui ne convient pas à leur sensibilité particulière.

L'enseignement et la pratique des arts font appel à une dynamique d'apprentissage complètement différente où la dissidence est souvent créative. L'individu qui se cherche peut découvrir la pertinence d'une vision du monde unique dans une expression de soi plus personnelle.

Au niveau de l'enseignement collégial, on a pu déterminer que certains étudiants ont du mal à déjà faire des choix quant à leur orientation. Plusieurs se plaignent aussi d'y perdre une relation significative avec les professeurs. Une absence de motivation s'ensuit. L'abandon des études n'est pas seulement l'apanage du secondaire.

Encore là, l'enseignement et la pratique des arts peut amener des solutions.

Des arts et des lettres partout

Sur le plan international, les Québécois s'imposent. Ils sont admirés et respectés pour leur façon de réinventer la littérature jeunesse, le théâtre, le cirque, la danse et la chanson. Qu'ils participent à des concours internationaux, à des festivals, à des expositions ou des événements spéciaux, les Québécois se distinguent. En Europe comme en Asie, on ne tarit pas d'éloges sur la vitalité, la créativité et la productivité qui les caractérisent.

Le Québec a aussi donné la preuve de sa créativité dans les domaines des affaires, de l'aéronautique, de l'informatique et de l'ingénierie. Dans tous les aspects de la vie, l'innovation est devenue la carte maîtresse du développement et du dépassement d'une collectivité.

La valorisation des arts et des lettres ne sert pas uniquement à encourager la découverte des talents ou des aptitudes artistiques. Elle invite l'individu à développer sa créativité dans tous les domaines.

Dans cette perspective, la sensibilisation aux arts et aux lettres s'impose tout autant au niveau de la formation de base et de la formation permanente. On se doit également d'y faire une place importante au niveau de la formation professionnelle que ce soit au secondaire ou au collégial, dans la formation destinée aux adultes et au sein de l'entreprise.

L'établissement d'un programme de promotion des arts et des lettres destiné aux employés d'entreprises encourage leur créativité dans tous les domaines qui les intéressent. La culture n'est pas un domaine réservé; il faut tout mettre en oeuvre pour la rendre accessible à tous. Ce n'est pas un voeu pieux. C'est une nécessité! C'est un impératif!

Recommandations

Le Conseil des arts et des lettres du Québec recommande:

- 1) Que le système d'éducation fasse la promotion et favorise l'expression de l'individu en valorisant l'enseignement de tous les arts, en développant le goût des arts et en multipliant la participation à des activités artistiques. Il doit intégrer la dimension artistique dans la formation de l'individu pour éveiller sa sensibilité aux arts. Il doit reconnaître la primauté des arts et des lettres dans la formation générale des élèves et encourager le développement de l'art au même titre que les connaissances générales, la langue, les sciences et les sports et ce, dans l'ensemble du réseau de l'enseignement du Québec.
- 2) Que le système de l'éducation valorise les arts et les lettres auprès du personnel enseignant, affecté ou non à l'enseignement des arts, par tous les moyens possibles, que ce soit par le biais de conférences ou de cours d'initiation et d'expertise. Il doit reconnaître la primauté des arts et des lettres dans la formation permanente des enseignants. Il doit encourager la sensibilisation de l'enseignant aux arts et aux lettres pour qu'il tienne compte de la dimension artistique et culturelle dans son enseignement.
- 3) Que le système d'éducation, bien au-delà des programmes permettant la visite d'écrivains-jeunesse dans les écoles, reconnaisse la place et le rôle primordial des artistes dans les établissements d'enseignement. Il doit encourager l'enseignement des arts par la présence d'artistes praticiens dans les écoles.
- 4) Que le système favorise la diffusion et valorise la sensibilité aux arts et aux lettres en donnant une place prépondérante aux manifestations culturelles dans les établissements d'enseignement, que ce soit au moyen d'expositions, de conférences d'artistes, de projections vidéo, ou d'installations d'oeuvres d'art. Il doit faire une large place dans les rayons de bibliothèques au livre québécois, aux cassettes audio et audiovisuelles ainsi qu'à tout support d'oeuvres québécoises connu ou à connaître. Il doit, en outre, favoriser une animation culturelle plus dynamique et originale des places publiques dont les agoras et les cafétérias et une meilleure utilisation des radios et journaux étudiants.
- 5) Que le système d'éducation tienne, à chaque année, une semaine des arts et des lettres au cours de laquelle tout élève de toute école sera invité à assister à un spectacle de théâtre, de danse, de cirque, de musique ou de poésie, à une exposition ou à une manifestation et à rencontrer les artistes.
- 6) Que la valorisation et l'initiation aux arts et aux lettres soient encouragées au sein des entreprises par des moyens similaires à ceux envisagés dans les établissements d'enseignement.

[← Retour à la page d'accueil](#)



Québec

© Gouvernement du Québec, 2003